

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.7605 EQUISTONE PARTNERS EUROPE / GROUPE AVERYS

SECTION 1.2

Description de la concentration

Le fonds professionnel de capital investissement Equistone IV FCPR géré par Equistone Partners Europe SAS acquiert le contrôle exclusif du groupe Averys, au sens de l'article 3, paragraphe 1 b), du règlement (CE) n°139/2004 du Conseil sur les concentrations. Les activités commerciales des entreprises concernées, dont le pays d'origine est la France, sont :

-pour Equistone Partners Europe SAS : gestion de fonds professionnels de capital investissement ;

-pour le groupe Averys : conception, fabrication et installation de solutions de stockage et d'archivage industriels.

Commission européenne, DG COMP MERGER REGISTRY, 1049 Bruxelles, BELGIQUE
Europese Commissie, DG COMP MERGER REGISTRY, 1049 Brussel, BELGIË

Tel: +32 229-91111. Fax: +32 229-64301. E-mail: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu.